

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011**

**SÉANCE ORDINAIRE**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 6 septembre 2011 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 20h00.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Fernand Veilleux	Présent
District 01	Solange Masson	Présente
District 02	Nicole Couture	Présente
District 03	Jean-Noël Groleau	Présent
District 04	Jacques Ferland	Présent
District 05	Robert Paré	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
<b>Total:</b>	<b>Présence:</b>	<b>Absence:</b>

**FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jacques Leblond, agit comme secrétaire. Mme Martine Carrier est également présente.

Neuf (9) personnes sont présentes dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

-----

1. Ouverture de la séance
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
  - 4.1 Séance spéciale du 19 juillet 2011
  - 4.2 Séance ordinaire du 2 août 2011
5. Trésorerie
  - 5.1 Comptes payés et à payer
  - 5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports
  - 5.3 Dépôt du rapport budgétaire au 31 juillet 2011
6. Rapports des comités
7. Rapport des activités des membres du conseil
8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
9. Hygiène du milieu
  - 9.1 Travaux d'infrastructures d'égout et d'aqueduc – rues Paul et Claude
    - 9.1.1 Avenant no 3 au contrat d'Aquatech – poste de pompage des rues Paul et Claude
    - 9.1.2 Mandat pour laboratoire – rues Paul et Claude
  - 9.2 Branchement au réseau d'aqueduc et d'égout public sur rue des Epinettes pour le futur parc de voisinage municipal



No de résolution  
ou annotation



No de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011**

- 9.3 Achat de bacs et accessoires
- 10. Travaux publics
  - 10.1 Désignation d'un représentant aux fins de l'immatriculation et de la participation au programme d'entretien préventif (PEP) en regard des véhicules de la municipalité
  - 10.2 Octroi du contrat pour la fourniture et pose de béton bitumineux sur les chemins Boudreau, Bellevue, Claire, Massé et Ives Hill
  - 10.3 Octroi de contrat du marquage de la chaussée
  - 10.4 Octroi du contrat de sel à déglçage – hiver 2011-2012
  - 10.5 Travaux chemin de La Station – Décompte progressif no 1
- 11. Loisirs, culture et communautaire
- 12. Environnement, urbanisme et développement
  - 12.1 Demande de dérogation mineure – Ferme R. Paré et Fils inc.
    - 12.1.1 Parole aux citoyens concernés
    - 12.1.2 Décision du Conseil
- 13. Administration
  - 13.1 Renouvellement de l'entente de service avec l'Étude d'avocats Monty Coulombe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012
  - 13.2 Formation PGMegaGest – 19 octobre à Drummondville
  - 13.3 Colloque régional de l'ADMQ – participation de la secrétaire-trésorière adjointe
  - 13.4 Formation « Ethique et déontologie »
  - 13.5 Approbation des frais reliés à la rencontre annuelle de planification 2011
  - 13.6 Cafétéria de Compton – demande d'appui financier
  - 13.7 Le Manoir de Chez-Nous – demande d'appui financier
  - 13.8 Expo paysages 16 septembre 2011 – approbation des frais de déplacement
  - 13.9 Autorisation aux Comptonales dans le cadre de sa demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux.
  - 13.10 Demande des Comptonales – Location logement du 6775 Louis-S.-St-Laurent
  - 13.11 Festin des Grâces des Comptonales – 2 octobre 2011
  - 13.12 Le Progrès de Coaticook – section spéciale « Les Comptonales »
- 14. Ressources humaines
- 15. Règlements
- 16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 2 septembre 2011
  - 16.1 Offre de services professionnels – Différents dossiers de ressources humaines
  - 16.2 Demande de paiement d'honoraires supplémentaires – Devis unité d'urgence
- 17. Parole aux conseillers
- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19. Levée de la séance

-----

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011



No de résolution  
ou annotation

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, Fernand Veilleux préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite de la lecture de la prière.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Voici un résumé des principales questions adressées au Conseil lors de cette période de question:

9 personnes assistent au début de cette séance.

Un citoyen vient questionner le conseil sur les moyens à prendre pour protéger sa propriété qui subit les assauts de la rivière Moe, détruit la berge et fait disparaître une partie de sa propriété. Des photos sont déposées illustrant l'étendue des pertes. M. le Maire a répondu qu'il exercera des pressions auprès de la MRC afin que l'on voie tout ce qui peut être fait, étant donné que les cours d'eau sont sous la responsabilité de celle-ci et que toute action à prendre dans les cours d'eau doit être faite selon les autorisations du ministère de l'Environnement.

Un citoyen a interrogé le conseil sur une décision qui a été prise soit celle d'enlever la plate-bande au milieu du rond-point au bout de la rue du Vieux-Pommier. Il a aussi demandé des explications sur les opérations de remplissage sur le terrain de la municipalité sur cette rue et sur les intentions du conseil en regard de l'utilisation de ce terrain et de la protection des arbres.

M. le Maire a répondu qu'il vérifierait pourquoi la plate-bande avait été enlevée. Il a de plus informé le citoyen que le terrain sera rempli afin d'être utilisable et que les arbres matures seront protégés.

Un citoyen résident du chemin de la Grande-Ligne a demandé s'il était de l'intention du conseil de repaver le chemin?

M. le Maire a répondu que cela serait analysé lors du prochain budget en fonction des priorités du conseil.

Un autre citoyen est venu appuyer la demande pour le pavage du chemin de la Grande-Ligne.

Une citoyenne a interrogé le conseil sur le résultat d'une demande de subvention adressée au conseil.

Le maire a répondu que le sujet était à l'ordre du jour.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**5390-2011-09-06**

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noel Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

a. d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil avec l'ajout des points suivants :

16.1 Offre de services professionnels – Différents dossiers de ressources humaines



No de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011**

- 16.2 Demande de paiement d'honoraires supplémentaires – Devis unité d'urgence
- 16.3 Tournoi de golf - Fondation du Centre de santé et de services sociaux de la M.R.C. de Coaticook

b. de garder ouvert l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité

**4. Procès-verbal(aux) antérieurs**

**4.1 Séance spéciale du 19 juillet 2011**

**5391-2011-09-06**

Chaque membre du conseil ayant reçu le 2 septembre 2011 copie du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 19 juillet 2011 et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 19 juillet 2011 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**4.2 Séance ordinaire du 2 août 2011**

**5392-2011-09-06**

Chaque membre du conseil ayant reçu le 2 septembre 2011 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 août 2011 et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 août 2011 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**5. Trésorerie**

**5.1 Comptes payés et à payer**

**5393-2011-09-06**

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement par chèque à qui de droit.

En date du 31 août 2011 le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit:

**Comptes à payer**

Annexe 1. Fonds des activités municipales 44 545.21 \$

**Comptes payés**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011



No de résolution  
ou annotation

Annexe 2. Fonds des activités municipales 153 693.13 \$

**Salaires payés**

Annexe 3. Fonds des activités municipales 49 067.84 \$

Adoptée à l'unanimité

**5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports**

Les rapports sur les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation sont déposés en copies aux membres du conseil dont ceux de:

- Jacques Leblond, directeur général
- Eric Brus, contremaître aux travaux publics

**5.3 Dépôt du rapport budgétaire au 31 juillet 2011**

Le rapport budgétaire au 31 juillet 2011 est déposé.

**6. Rapports des comités**

**7. Rapport des activités des membres du conseil**

**8. Sécurité publique - protection contre les incendies**

**9. Hygiène du milieu**

**9.1 Travaux d'infrastructures d'égout et d'aqueduc – rues Paul et Claude**

**9.1.1 Avenant no 3 au contrat d'Aquatech – poste de pompage des rues Paul et Claude**

**5394-2011-09-06**

**Considérant** l'implantation d'un poste de pompage dans le cadre des travaux d'infrastructures d'égout et d'aqueduc sur les rues Paul et Claude;

**Considérant** qu'il est nécessaire de mettre en opération, d'ajouter et entretenir les équipements pour le fonctionnement du poste de pompage;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'approuver l'avenant numéro 3 au contrat d'Aquatech tel que proposé en date du 12 juin 2011 pour l'opération et l'entretien des équipements relatifs au poste de pompage des rues Paul et Claude, les frais de consommation en énergie et l'ajout d'une ligne téléphonique pour télémetrie et raccordement pour un montant total de 4 581 \$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du poste 02 140 00 445 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Aquatech  
Responsable des réseaux  
Dossier



No de résolution  
ou annotation

### 9.1.2 Mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux

**5395-2011-09-06**

**Considérant** les travaux d'infrastructures d'égout et d'aqueduc des rues Paul et Claude

**Considérant** l'offre de service déposée par la firme Les Services Exp. le 11 août 2011 pour le contrôle qualitatif des matériaux;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré**  
**APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

#### **IL EST RÉSOLU**

- a. de confier le mandat du contrôle qualitatif des matériaux à Les Services Exp. dans le cadre des travaux d'infrastructures des rues Paul et Claude pour un montant total de 6 459.50 plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du poste 22 412 00 710 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les Services Exp.  
Responsable des réseaux  
Dossier

### 9.2 Branchement au réseau d'aqueduc et d'égout public sur rue des Épinettes pour le futur parc de voisinage municipal

**5396-2011-09-06**

**Considérant** la tenue des travaux actuels d'aqueduc et d'égout sur la rue du Hameau et des Épinettes par le promoteur Martin Massé;

**Considérant** qu'un parc municipal de voisinage dans ce secteur est prévu et qu'il serait opportun de planifier un branchement d'aqueduc et d'égout en utilisant la machinerie déjà sur place;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ferland**

#### **IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser l'entrepreneur Sintra inc. à procéder au branchement de l'égout et d'aqueduc jusqu'à la ligne de propriété du futur parc sur la rue des Épinettes (lot 1 803 674) pour un montant total de 1 289 \$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis répartis également au réseau d'aqueduc et d'égout à même les disponibilités du poste 02 701 50 522 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Responsable des réseaux  
Trésorerie  
Dossier

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011

**9.3 Achat de bacs et accessoires**

**5397-2011-09-06**

**Considérant** qu'en accord avec la politique concernant les réparations et entretiens des bacs utilisés pour les matières résiduelles sur le territoire de la municipalité adoptée par la résolution 5378-2011-08-02, le citoyen qui doit se procurer un nouveau bac ou une pièce endommagée sera facturé au prix coûtant plus les taxes applicables;

**Considérant** qu'un inventaire de tous les bacs et des pièces de rechange a été effectué;

**Considérant** qu'une demande de prix des bacs et accessoires a été faite auprès du fournisseur Gestion USD inc.

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser l'achat de 21 bacs de récupération de 360 litres, 20 bacs à compost de 240 litres, 30 roues 12 po., 30 roues 8 po., 10 essieux roue 12 po., 10 essieux roue 8 po., ainsi que les frais de transport pour un montant total de 3 880.41 \$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du poste 02 451 10 640 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Gestion USD Inc.  
Trésorerie (taxation)  
Dossier

**10. Travaux publics**

**10.1 Désignation d'un représentant aux fins de l'immatriculation et de la participation au programme d'entretien préventif (PEP) en regard des véhicules de la municipalité**

**5398-2011-09-06**

**Considérant** la nécessité de désigner une personne responsable pour la municipalité aux fins de l'immatriculation des véhicules routiers dont elle est propriétaire et de la participation au programme d'entretien préventif (PEP);

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que le directeur général de la municipalité, monsieur Jacques Leblond, soit désigné aux fins de l'accomplissement de toutes les démarches utiles à l'immatriculation des véhicules routiers de la municipalité et de sa participation au programme PEP;
- b. qu'à ce titre il soit habilité à signer tout document officiel;
- c. que le paiement des frais de 40.40 \$ soit autorisé incluant les taxes applicables pour l'obtention de 8 vignettes;





No de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011**

- d. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités des postes 02 220 00 455 et 02 320 00 455 et 02 451 10 455 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

c.c. : Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.2 Octroi du contrat pour la fourniture et pose de béton bitumineux sur les chemins Boudreau, Bellevue, Claire, Massé et Ives Hill**

**5399-2011-09-06**

**Considérant** l'appel d'offres public du 29 juillet 2011, la réception et l'ouverture des soumissions le 23 août 2011;

**Considérant** l'analyse des 4 soumissions reçues;

**Considérant** qu'une partie de ces travaux seront payés par le biais d'une subvention accordée dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal et que le solde sera assumé par les sommes prévues à ce sujet au budget des travaux 2011;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que le conseil de la municipalité de Compton accorde à la firme Construction Couillard Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et la pose de plus ou moins 1 955 tonnes métriques de béton bitumineux au coût de 96.00 \$ la tonne sur les chemins Boudreau, Bellevue, Claire, Massé et Ives Hill, pour un total de 187 680 \$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers nécessaires pour les chemins Boudreau, Bellevue et Claire soient puisés à même les disponibilités du poste 23 040 10 710 du budget 2011 de la municipalité et de la subvention, pour la rue Massé, du poste 23 040 01 710 du surplus accumulé et pour le chemin Ives Hill, du poste 23 040 02 710 du fonds gravières et sablières.

Adoptée à l'unanimité

cc : Couillard Construction Ltée  
Soumissionnaires non retenus  
Travaux publics  
Trésorerie

**10.3 Octroi de contrat du marquage de la chaussée**

**5400-2011-09-06**

**Considérant** que le marquage des routes pavées contribue à la sécurité routière sur les routes municipales;

**Considérant** que des prix ont été obtenus de trois soumissionnaires;

**Considérant** l'analyse et la recommandation du directeur général;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011



No de résolution  
ou annotation

**APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

- a. de confier le contrat du marquage des routes pavées incluant différents lignages, soit des traverses piétonnières, des blocs d'arrêt, des lignes de stationnement plus bas soumissionnaire conforme à l'entreprise « Marquage de chaussées Profilco Inc., pour un total de 7 927.01 \$ excluant les taxes applicables;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 320 00 521 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Marquage de chaussées Profilco Inc.  
Soumissionnaires non retenus  
Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.4 Octroi du contrat de sel à déglçage – hiver 2011-2012**

**5401-2011-09-06**

**Considérant** qu'un appel d'offres a été lancé auprès de 10 fournisseurs le 5 août 2011;

Considérant l'analyse des 2 soumissions reçues;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland**  
**APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'accorder le contrat pour la fourniture et le transport de plus ou moins 260 tonnes métriques de sel de déglçage à « Mines Seleine, une division de La Société canadienne de Sel Ltée » seul soumissionnaire conforme, au prix de 106.64 \$ la tonne le tout pour un montant total évalué à 27 726.40 \$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 330 00 635 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Mines Seleine  
Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.5 Travaux chemin de La Station – Décompte progressif no 1**

**5402-2011-09-06**

**Considérant** le rapport et la recommandation de l'ingénieur relativement à la demande de paiement du décompte progressif no 1 de l'entrepreneur Grondin Excavation inc. dans le cadre des travaux de réparation du chemin de la Station, le tout conformément à la résolution 5370-2011-07-19;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**



No de résolution  
ou annotation

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'approuver les cinq directives de changement;
- b. d'autoriser le directeur général à signer le certificat de réception provisoire;
- c. d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1 à Grondin Excavation inc. au montant de 198 505.82 \$ incluant toutes taxes;
- d. que les deniers requis soient prélevés au poste 02 320 02 521 du budget 2011;

Adoptée à l'unanimité

- c.c. Grondin Excavation inc.  
Trésorerie  
Dossier

**11. Loisirs, culture et communautaire**

**12. Environnement, urbanisme et développement**

**12.1 Demande de dérogation mineure – Ferme R. Paré et Fils inc.**

**12.1.1 Parole aux citoyens concernés**

Monsieur le maire demande à l'assistance s'il y a des questions ou commentaires sur la présente demande.

Personne ne prend parole ni ne s'oppose concernant la demande de dérogation mineure.

*Monsieur le conseiller Robert Paré se retire compte tenu que la prochaine prise de décision le concerne directement. Il est 21h20.*

**12.1.2 Décision du Conseil**

**5403-2011-09-06**

**Considérant** que ce Conseil a reçu une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme en regard à la demande de dérogation mineure numéro 2011-001 formulée par Ferme R. Paré et Fils Inc. visant à obtenir l'autorisation d'une diminution des distances séparatrices sur les odeurs pour la construction d'une nouvelle étable dont l'empiètement se divise en deux volets soit :

**Volet 1**

Résidence du 665 chemin du Brûlé - autoriser une distance séparatrice relative aux odeurs pour le bâtiment de ferme du 655 chemin du Brûlé de 86 mètres alors que la distance requise est de 130 mètres, donc, une réduction de 44 mètres.

**Volet 2**

Résidence du 675 chemin du Brûlé - Autoriser une distance séparatrice relative aux odeurs pour le bâtiment de ferme du 655 chemin du Brûlé de 104 mètres alors que la distance requise est de 130 mètres, donc une réduction de 26 mètres.

**Considérant** que l'immeuble impliqué est localisé sur le lot 4 167 295 du cadastre du Québec ;

**Considérant** que la demande de dérogation mineure est conforme en date du 12 juillet 2011 et que le coût exigible a été payé;

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** que la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

**Considérant** que la demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété;

**Considérant** les lettres d'acceptation des propriétaires concernés;

**Considérant** que personne ne s'est opposé lorsque le maire a offert la parole aux citoyens sur ce point;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'accepter la demande de dérogation mineure de Ferme R. Paré et Fils inc. telle que présentée, soit en deux volets plus amplement décrits au préambule de la présente résolution;
- b. d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et environnement à émettre le permis de construction en conformité de la réglementation en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

cc : Ferme R. Paré et Fils inc.  
Responsable urbanisme et réseaux  
Dossier

*Monsieur le conseiller Robert Paré est de retour à la table des délibérations. Il est 21h24.*

**13. Administration**

**13.1 Renouvellement de l'entente de service avec l'Étude d'avocats  
Monty Coulombe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre  
2012**

**5404-2011-09-06**

**Considérant** que la Municipalité de Compton bénéficie depuis quelques années du service dit «De première ligne» offert par l'Étude Monty Coulombe;

**Considérant** qu'il y a lieu de renouveler cette entente de service pour l'année à venir;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que le conseil autorise le directeur général à signer tous documents visant à confirmer le renouvellement de l'entente dite «Services de première ligne» avec l'Étude Monty Coulombe le tout pour une somme de 500 \$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 120 00 412 du budget 2012 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011



No de résolution  
ou annotation

cc : Monty Coulombe  
Trésorerie

**13.2 Formation PGMegaGest – 19 octobre à Drummondville**

**5405-2011-09-06**

**Considérant** l'importance de prendre connaissance des améliorations et nouveautés sur les différents modules de comptabilité municipale;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson**  
**APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le commis comptable et la secrétaire-trésorière adjointe à assister au séminaire annuel de formation de la suite financière PGMegaGest à Drummondville le 19 octobre prochain;
- b. que les deniers nécessaires soit : 500 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement soient puisés à même les disponibilités des postes 02 130 00 310 et 02 130 00 454 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

**13.3 Colloque régional de l'ADMQ – participation de la secrétaire-trésorière adjointe**

**5406-2011-09-06**

**Considérant** la tenue du Colloque régional de l'Association des directeurs municipaux du Québec le 15 septembre prochain;

**Considérant** l'intérêt manifesté par la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Martine Loiselle, de participer à ce Colloque ;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à participer au Colloque régional de l'Association des directeurs municipaux du Québec le 15 septembre prochain à Dudswell, secteur Marbleton;
- b. que les frais inhérents à cette dépense (85 \$ par personne pour l'inscription, plus les frais de déplacement) soient puisés à même les disponibilités des postes budgétaires 02 130 00 310 et 02 130 00 454 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

c.c. ADMQ  
Trésorerie

**13.4 Formation « Ethique et déontologie »**

**5407-2011-09-06**

## MUNICIPALITÉ DE COMPTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** que la formation obligatoire « Comportement éthique » donnée par la Fédération québécoise des municipalités se tiendra à Compton les 22 octobre et 19 novembre 2011;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

### IL EST RÉSOLU

- a. d'inscrire pour le 22 octobre M. Fernand Veilleux, maire et pour le 19 novembre : Mesdames les conseillères Solange Masson et Nicole Couture, et Messieurs les conseillers Jean-Noël Groleau, Jacques Ferland, Robert Paré et Réjean Mégré;
- b. que soit autorisé le paiement d'un montant total de 560 \$ plus les taxes à la Fédération québécoise des municipalités;
- c. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du poste 02 110 00 454 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : F Q M – inscription  
Trésorerie

### 13.5 Approbation des frais reliés à la rencontre annuelle de planification 2011

5408-2011-09-06

**Considérant** que le conseil tient depuis plusieurs années une journée de planification annuelle;

**Considérant** qu'une offre de service a été adressée auprès de 3 fournisseurs locaux afin qu'ils nous adressent une offre pour la fourniture d'un local et des services de repas pour cette journée;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ferland**

### IL EST RÉSOLU

- a. que le conseil accepte l'offre de l'Auberge des Grands Jardins;
- b. que les deniers requis soit la somme de plus ou moins 600 \$ soient puisés à même les disponibilités du poste 02 110 00 493 du budget 2011.

Adoptée à l'unanimité

cc : Auberge des Grands Jardins  
Trésorerie

### 13.6 Cafétéria de Compton – demande d'appui financier

5409-2011-09-06

**Considérant** la demande de l'organisme à but non lucratif *Cafétéria de Compton inc.* qui œuvre à l'école primaire Louis St-Laurent pour offrir le service de repas chauds aux élèves, et ce, depuis plusieurs années et à des prix avantageux;

**Considérant** que l'organisme doit renouveler son équipement nécessaire à la conservation des aliments et différents accessoires pour la cuisson et le service;

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** que cette dépense représente une somme considérable pour cet organisme;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'accorder une aide financière de 1 500 \$ à Cafétéria de Compton inc. pour contribuer à la poursuite du service de repas chauds à l'école Louis St-Laurent;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 190 00 970 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

c.c : Cafétéria de Compton inc.  
Trésorerie

**13.7 Le Manoir de Chez-Nous – demande d'appui financier**

**5410-2011-09-06**

**Considérant** que le Manoir de Chez-Nous inc., résidence pour personnes âgées de Compton, compte actuellement 25 années d'existence;

**Considérant** que le mobilier actuel nécessite d'être renouvelé;

**Considérant** que cette dépense représente pour la résidence une dépense considérable;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'accorder une aide financière de 1 500 \$ au Manoir de Chez-Nous inc. pour contribuer au renouvellement du mobilier de la résidence;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 190 00 970 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Le Manoir de Chez-Nous inc.  
Trésorerie

**13.8 Expo paysages 16 septembre 2011 – approbation des frais de déplacement**

**5411-2011-09-06**

**Considérant** la participation de M. Alain Beaulieu, responsable de l'urbanisme et des réseaux à l'Exposition « Expo paysages » qui se tiendra le 16 septembre prochain à Saint-Liboire;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ferland**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011



No de résolution  
ou annotation

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser les frais de déplacements et que ceux-ci soient puisés au poste 02 610 00 310 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Alain Beaulieu  
Trésorerie

**13.9 Autorisation aux Comptonales dans le cadre de sa demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux.**

**5412-2011-09-06**

**Considérant** la tenue de l'activité du Festin des Grâces le 2 octobre prochain dans le cadre de la clôture des Comptonales, édition 2011;

**Considérant** que le propriétaire du lieu où se tiendra le Festin des Grâces demande à la municipalité d'autoriser la tenue de cette activité dans le cadre de sa demande de permis de réunion auprès de la Régie des alcools des courses et des jeux;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU** de confirmer l'autorisation de la municipalité pour la tenue du Festin des Grâces, activité importante qui se tiendra dans le cadre des Comptonales, le 2 octobre 2011 sur les terrains du «Le Bocage Auberge et Restaurant».

Adoptée à l'unanimité

c.c. Le Bocage Auberge et Restaurant  
Les Comptonales  
Dossier

**13.10 Demande des Comptonales – Location logement du 6775 Louis-S.-St-Laurent**

**5413-2011-09-06**

**Considérant** que l'organisation de « Les Comptonales » demande de louer le premier étage y compris le garage de l'immeuble du 6775 Louis-S.-St-Laurent pour leurs activités;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que le Conseil accepte de louer à l'organisme « Les Comptonales » le premier étage et le garage de l'immeuble situé au 6775 route Louis-S.-St-Laurent conditionnellement à ce que l'organisme accepte de payer les coûts d'électricité pour tout le bâtiment;
- b. que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité un bail avec Les Comptonales.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les Comptonales  
Trésorerie  
Dossier

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011

**13.11 Festin des Grâces des Comptonales – 2 octobre 2011**



No de résolution  
ou annotation

**5414-2011-09-06**

**Considérant** la tenue de la sixième édition du Festin des Grâces des Comptonales le dimanche 2 octobre prochain;

**Considérant** l'aide consentie par la municipalité aux fins de supporter la tenue de cette sixième édition des Comptonales;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser l'achat par la municipalité de 2 tables de 8 personnes chacune pour le Festin des Grâces du dimanche le 2 octobre 2011;
- b. que la dépense de la municipalité soit de 640 \$ pour une table de huit personnes et un coût de 470 \$ pour l'autre table compte tenu des 2 billets offerts au maire et à sa conjointe gracieusement à titre de commanditaire majeur de l'événement.  
Les conjoints des membres du conseil ainsi que ceux des officiers municipaux invités assument les coûts de leur participation au coût de 80 \$ par invité;
- c. que les deniers nécessaires au paiement des frais des membres du conseil et des officiers soient puisés à même les disponibilités du poste 02 110 00 310 ou 02 130 00 310 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les Comptonales  
Trésorerie

**13.12 Le Progrès de Coaticook – section spéciale « Les Comptonales »**

**5415-2011-09-06**

**Considérant** l'événement des « Comptonales » qui se tiendra les 23, 24 et 25 septembre prochains et le 2 octobre prochain;

**Considérant** l'offre de promotion dans une section spéciale du journal Le Progrès de Coaticook dans l'édition du 15 septembre prochain et diffusé sur tout le territoire de la M.R.C. de Coaticook;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU**

- a. de réserver un espace de 1/4 de page au montant de 205.32 \$ plus les taxes applicables pour la section spéciale du Progrès de Coaticook, édition du 15 septembre;
- b. de puiser à même les disponibilités du poste 02 190 00 970 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Progrès de Coaticook  
Trésorerie

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011



No de résolution  
ou annotation

**14. Ressources humaines**

**15. Règlements**

**16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 2 septembre 2011**

**16.1 Offre de services professionnels – Différents dossiers de ressources humaines**

**5416-2011-09-06**

**Considérant** que suite à la demande du Directeur général, M. LeBel a soumis une offre de services visant quelques suivis de dossiers au niveau des ressources humaines;

**Considérant** l'offre de service reçue laquelle est datée du 4 septembre 2011;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'accepter l'offre de service de Serge LeBel et associés, inc. pour un maximum de 12 heures au taux de 100.00\$/heure.
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du poste 02 130 00 410 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Serge LeBel et associés  
Trésorerie

**16.2 Demande de paiement d'honoraires supplémentaires – Devis unité d'urgence**

**5417-2011-09-06**

**Considérant** le mandat confié à M. Sylvain Veilleux pour la préparation d'un devis pour l'unité d'urgence du service de sécurité incendie par la résolution du Conseil 5148-2010-12-07;

**Considérant** que des rencontres supplémentaires ont été nécessaires pour finaliser l'étude de besoin du véhicule;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le paiement d'un montant de 500 \$ à M. Sylvain Veilleux en règlement complet et final des honoraires supplémentaires conditionnellement à ce que tous les documents finalisés soient remis à la municipalité;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du poste 02 220 00 411 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : M. Sylvain Veilleux

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011

Service incendie  
Dossier

**16.3 Tournoi de Golf – Fondation du Centre de santé et de services sociaux de la M.R.C. de Coaticook**

**5418-2011-09-06**

**Considérant** la levée de fonds annuelle de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de la M.R.C. de Coaticook sous forme de tournoi de golf qui se tiendra le 23 septembre prochain;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser le paiement d'un montant de 250\$ à titre de contribution financière à l'organisme ou de deux participations au Tournoi de monsieur le maire Fernand Veilleux et de Jacques Leblond, directeur général;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du poste 02 190 00 970 du budget 2011 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

**17. Parole aux conseillers**

Monsieur le conseiller Mégré a redemandé que l'on répare le site du feu de joie au Récré-O-Parc compte tenu de la popularité des activités de « frisbee ultimate »

Monsieur le conseiller Groleau a demandé ce que la municipalité pouvait faire dans le dossier de M. Côté concernant l'érosion de sa berge.

Monsieur le conseiller Mégré a demandé si les ingénieurs-conseil dans le dossier des travaux rues Paul et Claude étaient au courant de la problématique de la glaise dans son secteur.

Madame la conseillère Couture a précisé la date de rencontre de son comité MADA soit le 20 septembre à 18h30.

**18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**19. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 21h45, clôture de la séance.

---

Fernand Veilleux  
Maire

---

Jacques Leblond, avocat, OMA  
Directeur général



No de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011**



No de résolution  
ou annotation

Je, Fernand Veilleux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

